

PROGRAMME DE FORMATION

THEMATIQUE : LE TRAVAIL EN HAUTEUR – PORT DU HARNAIS

NIVEAU : Initial

TYPE D'ACTION : Action de formation

TARIFS : Voir le devis ci-joint ou la grille tarifaire (site internet, affiché dans nos locaux).

DELAI D'ACCEPTATION : Mise en place de votre formation, dès retour du devis signé et accord du financement.

DUREE : 1 journée de formation, soit 7 heures.

LIEU : Sur site **ou** Dans nos locaux

PUBLIC : Toutes personnes appelées à travailler en hauteur. Être âgé de 18 ans minimum. Être reconnu apte aux travaux en hauteur par la médecine du travail. Ouvriers CAT de Cantaron accompagnés d'un éducateur

ACCESSIBILITE HANDICAPE : Immeuble accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour tout autre handicap nous consulter.

EFFECTIF : de 2 à 10 personnes.

PRE-REQUIS : Toutes personnes reconnues apte à un examen médical

INTERVENANTS : Formateurs en Prévention Sécurité

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Utiliser le matériel adapté aux travaux en hauteur en maîtrisant les as réglementaires

CONTENU DE LA FORMATION :

1. S'approprier la réglementation et le champ d'application :

Les décrets et directives.

2. Différencier les moyens d'élévation et leurs utilisations :

- ✓ Les échelles
- ✓ Les échafaudages roulants et fixes
- ✓ Les échafaudages volants Les PEMP

3. Connaître les EPI :

- ✓ La définition
- ✓ L'entretien et les contrôles à effectuer

LA METHODE PEDAGOGIQUE :

Formation théorique (exposés, question et exercices) et pratique sur:

La manipulation des EPI apportés par chaque stagiaire

La manipulation des EPI apportés par le formateur

La mise en situation réelle et étude de cas de condition de travail en hauteur, accompagnée d'actions correctives

MATERIELS :

- Casque, gants, harnais, longe, chaussures de sécurité
- 1 dispositif de mise en situation pratique (nacelle, échafaudage...)

LES MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI :

Évaluation pédagogique : au cours de la formation, des évaluations formatives au travers de questionnaires et de mises en pratique sont réalisées.

Évaluation pédagogique finale : à l'issu de la formation, chaque stagiaire est soumis à un test final permettant de vérifier les compétences, connaissances et savoir-faire acquis durant le stage.

Évaluation de satisfaction « à chaud » : elle permet à chaque stagiaire d'exprimer son opinion sur le déroulement du stage au travers de divers indicateurs de qualité.

Évaluation de satisfaction « à froid » : un mois après la formation, le stagiaire a la possibilité de formuler son ressenti sur la formation, son efficacité, son bien-fondé avec un regard plus objectif, riche d'un mois d'expérience nouvelle. L'analyse de ces retours nous permet d'améliorer sans cesse nos formations et de les adapter au plus proche du besoin de nos clients.

Sanction du stage : Délivrance d'un certificat de réalisation et d'une attestation de fin de stage

LES MOYENS ET MATERIELS PEDAGOGIQUES :

Tous nos intervenants ont leur matériel pédagogique (ordinateur, vidéo projecteur) lorsqu'ils se déplacent.

Sur site :

- ✓ Une salle de réunion adaptée à la réalisation d'études de cas.
- ✓ Un écran (pour visionner un diaporama)
- ✓ Un paper-board

Dans nos locaux :

- ✓ Nos locaux sont équipés de manière à assurer le bon déroulement de toute formation.

